

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Licence - Information et communication

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Nanterre - Licence - Information et communication	Jury par défaut	Tous les candidats	50	2779	287	432	15	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATION-COMMUNICATION :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte généralement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque en effet l'importance, pour cette mention, de la capacité à travailler de façon autonome, seul ou en groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation laisse en effet une place importante à l'organisation et au travail personnel.

* Disposer d'aptitudes dans l'appréhension des enjeux et mécanismes socio-économiques, politiques, médiatiques et culturels
L'intérêt pour la communication et l'information est bien évidemment essentiel, mais cette mention offre une approche pluridisciplinaire et implique également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés (histoire, géographie, sciences économiques et sociales, etc.).

* Etre intéressé par les questions de société, l'actualité et les médias, la culture, le numérique et l'information

Cet attendu impose, pour cette formation, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. Cette curiosité peut être attestée par un intérêt pour les questions d'actualité, la place des médias et de la communication numérique et, enfin, l'information dans toutes ses dimensions.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les candidats à l'inscription en licence Mention Information-Communication doivent répondre aux attendus suivants :
* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir analyser, argumenter et raisonner de manière convaincante. Cette mention suppose des qualités dans la compréhension fine d'objets de réflexion de toute nature (textes, images, vidéos) et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
* Montrer une ouverture vers les mathématiques ou l'informatique.
* Etre sensibilisé aux pratiques de la communication numérique.
* Disposer d'une bonne culture générale et faire preuve de curiosité intellectuelle. L'intérêt pour la communication et l'information est essentiel, mais l'étude de ces domaines demande également une bonne culture générale et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité (littérature, philosophie, histoire, etc.).
* Disposer d'un bon niveau d'anglais (niveau B). Cette mention comporte obligatoirement des enseignements d'anglais. La maîtrise de l'anglais au niveau baccalauréat est donc indispensable.
* Pouvoir travailler de façon

régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier.* Pouvoir travailler de façon autonome. Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Information et Communication laisse en effet une place substantielle au travail personnel, à la fréquentation autonome des bibliothèques et des centres de ressources, et à l'insertion d'un le monde professionnel au travers du stage.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence en information et communication de Paris Nanterre est la seule en Ile de France à associer des enseignements scientifiques et littéraires. Elle s'articule autour de trois domaines de compétences : la communication, les technologies de l'information et la culture numérique. Formation polyvalente, elle offre un cadre théorique et professionnel pour des étudiants intéressés par les problématiques du numérique et ses évolutions. Au cours des trois années sont proposés des cours théoriques, des cours appliqués en salle informatique (PAO, web, programmation, etc.) et des ateliers d'écriture préparant aux métiers de la rédaction web et du journalisme. Le volet pratique de la formation est renforcé par l'implication d'intervenants issus du monde professionnel de l'information et de la communication et par un stage obligatoire d'au moins trois mois. En troisième année, des enseignements de pré-spécialisation permettront à l'étudiant de s'orienter soit vers la communication web (conception, écriture

et développement de sites et applications), soit vers la communication audiovisuelle (conception, écriture et montage d'un projet vidéo). Pour en savoir plus : <https://licence-infocom.parisnanterre.fr/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'appuie tout d'abord sur le système de traitement algorithmique pour calculer des moyennes pondérées (selon les critères quantitatifs détaillés dans le tableau synoptique) et établir un pré-classement. Ces critères font l'objet d'ajustements successifs à travers l'examen manuel des dossiers (selon les critères qualitatifs) et de la représentation des différentes filières de baccalauréat. Les dossiers ne pouvant être classés par ce système algorithmique, appartenant à des filières peu représentées, ou se trouvant dans une situation d'égalité, sont départagés par une évaluation manuelle fondée sur l'ensemble des critères listés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Au vu du nombre de candidatures, les premiers critères évalués concernent les notes générales de 1ère et de terminale, ainsi que les épreuves anticipées de français, en se partageant de façon équilibrée entre les matières les plus en articulation avec les domaines de l'information-communication : français, histoire-géographie, LVA, et de façon complémentaire, les enseignements de spécialité.

Les fiches avenir des candidats, qui constituent le lien essentiel entre les enseignants du secondaire et la commission d'examen universitaire, sont également prises en compte de manière systématique, notamment pour évaluer la méthodes de travail, l'autonomie et la capacité à s'investir — autant de caractéristiques essentielles dans un profil d'étudiant universitaire.

Enfin, les candidats sont encouragés à soigner leur lettre de motivation en y précisant, parmi les champs de l'information-communication enseignés à Nanterre, ceux qui les intéressent. La description des éventuels projets ou expériences qui ont influencé leur choix de la filière information-communication peut également être pertinente.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en Français	Notes en Français	Bulletins de première et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat Bulletins de première et de terminale. ---- les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023).	Très important
	Résultats en Histoire-Géographie	Notes en Histoire-Géographie	"Bulletins de première et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat Bulletins de première et de terminale. ---- les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023)."	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Résultats en Langue vivante A	Notes en Langue vivante A	"Bulletins de première et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat Bulletins de première et de terminale. --- les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023)."	Important
	Résultats en enseignements de spécialité	Notes en enseignements de spécialité	"Bulletins de première et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat Bulletins de première et de terminale. --- les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023)."	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et communication	Qualité de l'expression écrite	Projet de formation motivé	Important
	Autonomie dans le travail	Attitude face au travail et aux projets personnels	Projet de formation motivé, fiche Avenir	Important
Savoir-être	Méthodologie et attitude de l'élève	Attitude face au travail	"Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale Champ ""Autonomie"" de la Fiche Avenir Champ ""Méthode de travail"" de la Fiche Avenir"	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Justification du choix de la discipline et de l'établissement	Projet de formation motivé	Important
	Connaissance des métiers et débouchés	Projection vers un domaine ou un métier de la discipline	Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	"Participation à des médias, projets liés à l'information-communication"	Trajectoire personnelle	Le projet de formation motivé	Complémentaire

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre